

Études

Créoles

Étude des constructions comparatives en créole vincentien

Paula Prescod

Université de Picardie Jules Verne – CERCLL (UR 4283)

paula.prescod@u-picardie.fr

Résumé

L'objectif de cette contribution est triple. Elle fournit d'abord quelques généralités sur le fonctionnement des prédicats descriptifs en créole vincentien – un créole atlantique à base anglaise – afin de mieux comprendre leur distribution et leur fonction verbale. Cette étude préliminaire souligne la nécessité de réévaluer le statut des adjectifs et ouvre ensuite sur une analyse morphologique du paramètre et du marqueur de degré employés dans les constructions comparatives. Le troisième objectif est de décrire les types de constructions comparatives qui expriment l'inégalité et l'égalité (et la similarité) et d'analyser les caractéristiques syntaxiques et sémantiques liées aux stratégies à la disposition des locuteurs. Les expressions comparatives du créole vincentien puisent leur source en anglais, cependant, l'étude montre qu'elles diffèrent de façon significative en ce qui concerne les processus morphologiques à l'œuvre. Ce créole se distingue également de l'anglais dans le domaine de l'ordre des mots relatif à la variation du marqueur de paramètre (ou degré). Cette description synchronique révèle que les constructions comparatives canoniques ne sont pas systématiques dans le discours. Les locuteurs expriment généralement des comparaisons sans pivot ni standard de comparaison.

Mots-clés : construction comparative, adjectif, prédicat, syntaxe, morphologie, créole vincentien

Abstract

The goal of this contribution is three-fold. It first provides some generalities on the workings of descriptive predicates in Vincentian Creole – an English-based Atlantic creole – to better understand their distribution and verbal function. This preliminary study underscores the need to reassess the status of adjectives and paves the way for the analysis of the morphological nature of the parameter and degree marker in comparative constructions. The third goal is to document the types of comparative constructions that express inequality and equality (and similarity) and to analyse the syntactic and semantic characteristics related to the strategies available to speakers. Vincentian Creole comparative expressions find their source in English, however, the study shows that they differ substantially with respect to the morphological processes at work. Vincentian Creole also sets itself apart from the lexifier in the domain of word order as it relates to variation in parameter (or degree) marking. This synchronic account reveals that canonical comparative constructions are not systematic in discourse. Speakers typically express comparisons without pivot and standard of comparison.

Keywords: comparative construction, adjective, predicate, syntax, morphology, Vincentian Creole

1. Introduction

Le créole vincentien dont la langue lexificatrice dominante est l'anglais est parlé aux îles de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (SVG), nation de la Communauté des Caraïbes (*Commonwealth Caribbean*). D'une population d'environ 110 000¹, l'ensemble des habitants ont accès à cette langue grâce à sa diffusion par les médias classiques (radio, télévision et presse écrite) et sociaux. Elle fait également partie du paysage linguistique étant présente dans les manifestations culturelles via les chansons du calypso et les performances théâtrales. Elle est aussi en contact quasi-quotidien avec l'anglais, langue administrative. Bien qu'il n'existe pas de chiffre officiel permettant d'estimer le nombre de locuteurs, les habitants du pays acquièrent cette langue dans leur environnement familial et social. Le créole vincentien est également parlé dans la diaspora vincentienne en Amérique du Nord – notamment dans l'état de New York et dans la province de Toronto – mais aussi en Angleterre du fait des migrations soutenues vers ces destinations depuis maintes décennies.

Comme dans d'autres états des Caraïbes où l'anglais est la langue administrative, le créole de SVG a souvent été perçu comme une langue bâtarde, une espèce d'anglais mal parlé. Plus récemment, on peut observer une diffusion plus généralisée du créole et un élargissement des domaines d'utilisation. Il attire l'attention des linguistes et les résultats de leurs travaux étant de plus en plus accessibles aux locuteurs locaux, il est possible que la perception du créole vincentien devienne moins négative. Certes, il est encore absent des travaux qui se proposent de donner une introduction détaillée des créoles à orientation typologique (Arends *et al.* 1994, Holm 1988 & 1989, Schneider 2008, Velupillai 2015), mais il a été inclus dans deux projets typologiques majeurs APiCS (Michaelis *et al.* 2013) et eWAVE (Kortmann & Lunkenheimer 2013). Tous deux disponibles en ligne, ces outils fournissent des données grammaticales et lexicales (APiCS) sur la variation morphosyntaxique (eWAVE) des langues étudiées par le biais d'une sélection assez étendue de domaines ainsi que des exemples illustratifs pour chaque langue. À leur manière, ces outils de recherche améliorent nos connaissances sur les variétés étudiées, encouragent et facilitent la recherche en typologie linguistique.

La présente contribution, d'orientation principalement descriptive, s'intéresse à la morphosyntaxe de la construction comparative en créole vincentien. À la suite de cette première partie introductive, nous nous pencherons, dans la deuxième partie, sur des généralités de la syntaxe de la phrase en créole vincentien notamment en ce qui concerne les adjectifs. Dans la partie 3, nous proposerons une description synchronique des constructions de comparaison d'inégalité avant d'étudier les constructions de comparaison d'égalité. Nous posons que bien que les locuteurs du créole vincentien disposent de ressources syntaxiques relativement proches de celles offertes par l'anglais, les processus morphosyntaxiques qui entrent en ligne de compte dans la formation des expressions de comparaison en créole vincentien possèdent des

¹ Statistical Office of St Vincent and the Grenadines, disponible en ligne : <http://www.stats.gov.vc/stats/>, consulté le 29 août 2019.

caractéristiques non attestées en anglais. La partie 3.1. offre une discussion critique de la notion d'adjectif, la partie 3.2. propose une présentation lapidaire de ces processus et dans la partie 3.3., nous examinons les résultats de ces processus. Cette étude morphosyntaxique nous permettra de rapprocher les caractéristiques des constructions comparatives du créole vincentien et d'autres créoles à base anglaise auxquels nous ferons référence. Plusieurs remarques soulignant des similarités ou des contrastes seront proposées également en référence à l'anglais. Cette approche devrait s'avérer pertinente étant donné le lien de parenté entre ces langues. Nous terminerons, dans la partie 4., par quelques observations supplémentaires relatives à l'expression de la comparaison non usuelle et de la comparaison métalinguistique.

2. Ordre des mots et marquage de l'adjectif en contexte comparatif

En créole vincentien l'ordre canonique de la phrase (P) est de type sujet+verbe+objet (SVO). Le sujet peut être un syntagme nominal (SN) plein ou un pronom (Pro). Le syntagme verbal (SV) qu'il précède peut être composé d'un verbe seul (V) ou d'un verbe et son complément d'objet (O). L'exemple (1a) illustre l'ordre des constituants de la phrase canonique. L'exemple (1b) indique que l'ordre des mots en créole vincentien est à forte tendance *head-initial* : les modificateurs précèdent les éléments qu'ils modifient. L'exemple (1c) indique que V peut être suivi d'un objet direct [V+SN] ou d'un objet indirect introduit par une préposition [V+Prép+SN]. Dét, V et Prép sont à analyser comme des modificateurs, tandis que le nominal (N) est l'entité modifiée.

- (1) a. P=SN+SV
 b. SN=Dét+N
 c. SV=V [+ [Prép+]SN]

Ces structures formelles peuvent être exemplifiées comme dans (2a) & (2b).

- (2) a. SN SV
 Dét N V SN
I bwai si mi.
 Déf garçon voir 1Sg
 'Le garçon m'a vu.'
- b. SN SV
 Dét N V Prép SN
I bwai taak tu i moma.
 Déf garçon parler Prép 3Poss mère
 'Le garçon a parlé à sa mère.'

Quand le nominal est modifié par un adjectif, celui-ci lui est aussi préposé comme nous pouvons le voir dans l'exemple (3) où *liklo* 'petit' et *big* 'grand' précèdent les nominaux qu'ils modifient.

- (3) *I liklo bwai nyam wan big mango.*
 Déf petit garçon manger Indéf grand mangue
 ‘Le petit garçon a mangé une grande mangue.’

Nous reviendrons sur la catégorie d’adjectif ci-après notamment dans des contextes où ces mots qui dénotent des propriétés descriptives sont en position prédicative. Dans l’exemple (3), l’adjectif joue un rôle attributif. Cette structure attributive étant plus en lien avec les expressions du superlatif, nous ne les incluons pas dans la présente étude.

Tout aussi centraux à l’examen des constructions comparatives sont les morphèmes tels que « très », « un peu » ou « trop » qui permettent de signaler des degrés ou échelles d’un domaine donné. Il est intéressant de noter que le créole vincentien ne semble pas avoir hérité de la langue lexificatrice dominante les mêmes morphèmes dans ce contexte à l’exception de *tu* > *too* ‘trop’. En effet, là où l’anglais emploie *very* ‘très’ le créole fait usage de *reil* > *really* ‘très’ ‘vraiment’, *tu bad* > *too bad* ‘très’ ou ‘beaucoup’ et *fo so* > *for so* ‘extrêmement’ ou ‘énormément’. L’on observe la tendance suivante : les adverbes de degré monosyllabiques *reil* ‘très’ et *tu* ‘trop’ sont préposés à l’adjectif qu’ils modifient (4a) & (4b) alors que les poly-morphèmes *tu bad* ‘très’ ou ‘beaucoup’ et *fo so* ‘très’, ‘vraiment’ ou ‘beaucoup’ sont postposés à l’adjectif (4c) & (4d).

- (4) a. *Dem reil tropit.*
 3Pl très bête
 ‘Ils sont très bêtes.’
 b. *Dem tu tropit.*
 3Pl trop bête
 ‘Ils sont trop bêtes.’
 c. *Dem tropit tu bad.*
 3Pl bête très
 ‘Ils sont très bêtes.’
 d. *Dem tropit fo so.*
 3Pl bête extrêmement
 ‘Ils sont extrêmement bêtes.’

La reduplication de l’adjectif en (5) peut également signaler une gradation de degré.

- (5) *Dem tropit tropit.*
 3Pl bête bête
 ‘Ils sont extrêmement bêtes.’

Quand les adverbes de degré modifient un verbe, ils suivent ceux-ci comme l’indiquent les exemples sous (6). Alors que (4d) montre un adjectif « intensifié » par *fo so*, l’exemple (6c) montre que *fo so* peut aussi « intensifier » l’action portée par le verbe.

- (6) a. *Mi buhdi smook tu muhch.*
 1Poss frère fumer trop
 ‘Mon frère a trop fumé.’
- b. *I pikni baal plenti.*
 Déf enfant pleurer beaucoup
 ‘L’enfant a beaucoup pleuré.’
- c. *I bwai nyam fo so.*
 Déf garçon manger énormément
 ‘Le garçon a énormément mangé.’

Cette tendance à la postposition des adverbes de degré n’est pas systématiquement observée dans la position des adverbes de fréquence dans la phrase. En effet, alors que *plenti taim* > *plenty time* ‘souvent’ apparaît en final de phrase, on rencontre *aaltaim* > *all time* ‘toujours’ et son pendant négatif *neva* > *never* ‘jamais’ devant le verbe que celui-ci soit un verbe dynamique (7a) & (7b) ou un verbe d’état (8a) & (8b).

- (7) a. *I bwai duhz aaltaim waak go a skuul.*
 Déf garçon Hab toujours marcher aller Part école
 ‘Le garçon va toujours à l’école à pied.’
- b. *I bwai duhz neva waak go a skuul.*
 Déf garçon Hab jamais marcher aller Part école
 ‘Le garçon ne va jamais à l’école à pied.’
- (8) a. *I bwai aaltaim no we fo du.*
 Déf garçon toujours savoir Comp Compl faire
 ‘Le garçon sait toujours quoi faire.’
- b. *I bwai neva no we fo du.*
 Déf garçon jamais savoir Comp Compl faire
 ‘Le garçon ne sait jamais quoi faire.’

Dans cette section, nous avons souligné que les morphèmes descriptifs et les adverbes de degré du créole vincentien, quoique issus de l’anglais n’ont pas toujours la même distribution syntaxique que leurs équivalents en langue anglaise. Dans la partie 3., nous nous intéresserons maintenant aux expressions de comparaison à proprement parler. Nous discutons d’abord de la notion d’adjectif avant de décrire les constructions comparatives.

3. Décrire et comparer

Toute discussion autour des mots qui fonctionnent comme des adjectifs dans les créoles se doit d’évoquer la catégorie des verbes du fait des propriétés distributionnelles et sémantiques qu’ils

partagent. C'est pourquoi nous proposons quelques remarques d'ordre morphologique et sémantique sur les verbes avant de nous intéresser pleinement aux comparatives.

3.1. Remarques préliminaires

Comme dans un bon nombre de créoles à base anglaise, les locuteurs du créole vincentien ne recourent pas souvent à la flexion verbale. C'est ce qui pousse certains chercheurs à poser que les créoles sont appauvris en matière de morphologie flexionnelle (McWhorter 2001, par exemple) par rapport aux langues sources. On n'observe pas de changement dans le paradigme proposé en (9) pour refléter les changements de nombre et de temps alors qu'en anglais ces informations sont incluses dans la morphologie des verbes. En créole vincentien, par exemple, les sujets des verbes n'entraînent pas la flexion du verbe. Autrement dit, il n'y a pas de phénomène d'accord.

- (9) *Mi / Yo / I / Wi / Dem ha i baal.*
 1Sg / 2Sg/Pl / 3Sg/ 1Pl 3Pl avoir Déf balle
 'J'ai / Tu as / Vous avez / Il/Elle a / Nous avons / Ils/Elles ont la balle.

Dans cet exemple (9), le verbe *ha* 'avoir' reste inchangé quelles que soient les propriétés en nombre de l'argument qui joue le rôle de sujet de la phrase alors qu'en anglais on trouve un paradigme de deux formes. Les mêmes observations tiennent sur le plan de la valeur temporelle : le verbe nu *hit* 'frapper' (10) ne renvoie pas au temps présent ou à l'instant présent mais au passé absolu.

- (10) *Mi / Yo / I / Wi / Dem hit i baal.*
 1Sg / 2Sg/Pl 3Sg/ 1Pl / 3Pl frapper Déf balle
 'J'ai / Tu as/Vous avez/ Il/Elle a/ Nous avons/ Ils/Elles ont frappé la balle.

Une autre observation qui mérite qu'on s'y attarde concerne le fait que d'un point de vue fonctionnel, il n'est pas aisé de distinguer un verbe d'état (11a) d'un morphème qui décrit un état (11b) ou qui dénote une propriété (11c). Comme les exemples (11b) & (11c) l'indiquent, l'absence de la copule de ce type de construction résulte en la similarité syntaxique avec l'exemple (11a). L'on remarquera également dans l'exemple (11d) que le marqueur de négation est préposé au terme qui dénote une propriété. Ce comportement syntaxique similaire à ce qui est observé avec les verbes rapproche davantage les adjectifs des verbes.

- (11) a. *I gyel no.*
 Déf fille savoir
 'La fille sait.'
 b. *I gyel sik.*
 Déf fille malade
 'La fille est malade.'

- c. *I gyel ool.*
 Déf fille vieux
 ‘La fille est vieille.’
- d. *I gyel na ool.*
 Déf fille Nég vieux
 ‘La fille n’est pas vieille.’

Au vu de ces observations qui sont communes à de nombreux créoles, le fait que les constructions du créole jamaïcain dans (12a) & (12b) sont parallèles amène Holm à postuler que l’adjectif est une sous-catégorie des verbes d’état (Holm 1988, 189).

- (12) a. *Mieri big muor an Jan.*
 ‘Mary est plus grande que John.’
- b. *Mieri wok muor an Jan.*
 ‘Mary travaille plus que John.’ (in Holm 1988, 189)

Tout comme les verbes, les adjectifs peuvent être antéposés et focalisés dans les phrases clivées mais ces deux classes de mots n’ont pas la même distribution dans le contexte de la reduplication en créole vincentien. Tout d’abord, le verbe vincentien ne se prête pas à la reduplication². En effet, comme le démontrent les exemples sous (13), la répétition du verbe n’est pas admise sans l’argument-sujet alors que quand la reduplication concerne une unité descriptive, aucun autre élément de la phrase n’est répété (14). La répétition à valeur durative par rapport à l’action décrite se distingue alors de la reduplication à valeur itérative des unités dénotant des propriétés.

- (13) a. *I ruhn i ruhn til i riich hoom.*
 3Sg courir 3Sg courir jusque 3Sg arriver maison
 ‘Il a couru jusqu’à ce qu’il soit arrivé à la maison.’
- b. **I ruhn ruhn til i riich hoom.*
 3Sg courir courir jusque 3Sg arriver maison
 ‘Il a couru jusqu’à ce qu’il soit arrivé à la maison.’
- (14) a. *I gyel sik sik.*
 Déf fille malade malade
 ‘La fille est extrêmement malade.’
- b. **I gyel sik i sik.*
 Déf fille malade 3Sg malade
 ‘La fille est extrêmement malade.’

² Pour une présentation générale des processus de reduplication dans les créoles nous invitons le lecteur à consulter Parkvall (2003) et Bakker & Parkvall (2005).

3.2. Types de constructions comparatives

L'expression de la comparaison constitue un des universaux du langage. Comparer c'est procéder à « une opération cognitive complexe » (Fuchs 2014, 4) permettant de confronter, de rapprocher ou de catégoriser des entités homogènes ou hétérogènes ayant des propriétés communes ou des traits dissemblables. Dans toutes les langues naturelles, les locuteurs disposent d'au moins une manière de dire qu'une entité est plus [+concept gradable] qu'une autre, moins [-concept gradable] qu'une autre ou égale [=concept gradable] à une autre entité. Bien que ce phénomène sémantico-cognitif soit lié à l'expérience de chaque peuple, toutes les langues du monde n'offrent pas les mêmes ressources conceptuelles et grammaticales ni les mêmes constructions pour comparer les entités. Nous y reviendrons ci-après, mais pour l'heure nous prenons comme point de départ deux phrases comparatives typiques de la langue anglaise. Par souci de simplifier la présentation, nous empruntons, en les adaptant, des éléments de la terminologie de Cuzzolin & Lehmann (2004, 1212) sans prendre parti en faveur de leurs théories. Des termes similaires sont proposés par Haspelmath & Buchholz (1998, 279) ou Treis (2018, i). Le pivot (PV) est aussi nommé *standard marker* par Haspelmath & Buchholz et par Treis. Là où Cuzzolin & Lehmann parlent de *parameter of comparison* – que nous étiquetons (M.PARA) – d'autres auteurs font usage du terme de *degree marker*. Le pivot et l'étalon (ou standard de comparaison chez Haspelmath & Buchholz 1998) est l'entité de référence. Il peut ne pas être présent ou explicite dans les langues.

- (15) a. entité comparée prédicat paramètre marqueur de paramètre pivot standard
 CMP Préd PARA M.PARA PV STAN
 The new airport is bigg- er than the old one.
 'Le nouvel aéroport est plus grand que l'ancien.'
- b. entité comparée prédicat marqueur de paramètre paramètre pivot standard
 CMP Préd M.PARA PARA PV STAN
 The new airport is more remarkable than the old one.
 'Le nouvel aéroport est plus remarquable que l'ancien.'

Par ailleurs, le contexte d'usage est un aspect important à prendre en compte dans l'étude des constructions de comparaison. En effet, les éléments qui servent de paramètres de comparaison sont variables en fonction du contexte. Certains exemples constituent ce qu'on peut appeler des comparaisons implicites. C'est le cas des constructions positives. Sapir (1944) prône différents degrés du caractère explicite/implicite d'un énoncé de sorte que *Cette maison est grande* implique que par rapport à une autre maison – qui servirait de référence partagée ou non – celle que le locuteur a identifiée est d'une tout autre taille par rapport à une norme de mesure partagée ; tandis que *Cette maison est plus grande que celle-là* établit une comparaison explicite à l'aide de marquages linguistiques entre deux maisons de taille différente.

Sapir souligne le fait que, dans l'expérience humaine, les concepts qui se trouvent sur les pôles extrêmes d'une échelle (la plus hautement graduée ou la plus faiblement graduée) sont les plus significatifs pour les locuteurs, contrairement aux concepts qui se situent à mi-chemin entre ces pôles. Les individus parviennent à cerner les concepts qui incluent tous les membres d'une série graduée uniquement par un processus graduel de recherche du juste milieu (Sapir 1944, 95). Si l'on applique la réflexion menée par Sapir à l'occurrence *Cette maison est grande*, il s'ensuit que, marques linguistiques aidant, les locuteurs ont tendance à prendre comme points de départ des concepts gradués. Ce qui les amène à percevoir qu'une maison est plus grande que d'autres. Là se situent les différences entre ce que Sapir appelle les perspectives logique et psychologique et la perspective linguistique (Sapir 1944, 95 ; 103).

Stassen 2013 (mais voir aussi Stassen 1985) propose une typologie de constructions comparatives réparties en deux ensembles. Nous résumons en quelques lignes l'essentiel de ces types de comparaison ici. Les *fixed-case comparatives* ou comparatives à complément de cas fixe sont celles où le standard est d'un type casuel fixe indépendamment du cas du comparé. Les *derived-case comparatives* ou comparatives à complément de cas variable sont celles où le cas du syntagme nominal qui sert de standard varie de telle sorte que son cas est dérivé de celui du comparé. Sur la base de cette première distinction, Stassen propose une classification à quatre entrées pour classifier les stratégies de comparaison dans les langues qu'il a investiguées. Les constructions comparatives de type casuel fixe comprennent deux sous-types : les *exceed comparatives* et les *locational comparatives*. Les *exceed comparatives* sont celles dans lesquelles le SN servant de standard est complément d'objet direct d'un verbe transitif qui peut être interprété comme *exceed* ou *surpass*. C'est ce que nous montrons en (16), exemple du krio, où *pas* peut être interprété comme 'dépasser'.

- (16) *a trɔŋg pas yu.*
 1Sg fort dépasser 2Sg
 'Je suis plus fort que toi.' (krio, Finney 2013, adapté)

Dans les *locational comparatives*, le standard est construit dans un cas grammatical qui lui attribue la fonction d'un locatif ou adverbial (séparatif, allatif, locatif). Cette construction fait usage donc d'adverbiaux ou de morphèmes prépositionnels ou postpositionnels. Dans l'exemple (17) du tok pisin, c'est la préposition *long* qui sert de pivot. D'après Verhaar (1995, 255) la préposition *olsem* peut aussi jouer ce rôle.

- (17) *Mi bin luk-im olsem Rabaul i gut-pla mo long Kevieng.*
 1Sg Ps regarder-Tr Comp Rabaul Pm bon-Mod M.PARA Prép Kevieng
 'J'ai vu que Rabaul était meilleur que Kavieng.' (tok pisin, Smith & Siegel 2013, adapté)

Les constructions comparatives de type casuel variable englobent deux sous-catégories : les *conjoined comparatives* ou comparatives conjointes et les *particle comparatives* ou

comparatives à particule. Dans les premières, l'on observe la juxtaposition de deux clauses qui sont syntaxiquement indépendantes mais structurellement symétriques dont l'une contient le SN comparé et l'autre le SN standard. Cette construction bi-clausale est illustrée en (18).

- (18) *Lanai maikai, Lahaina aole maikai.*
Lanai bon Lahaina Nég bon
'Lanai est meilleur que Lahaia.' (meilleur endroit pour accoster) (pidgin hawaïen, Roberts 2013, adapté)

Dans les secondes, qui sont mono-clausales, pour marquer le standard les langues font usage de particules grammaticalisées qui peuvent être interprétées comme 'que'. Ce type est observé dans la plupart des langues d'Europe mais aussi dans plus de la moitié des 72 langues étudiées dans l'APiCS (Michaelis *et al.* 2013).

Une même langue peut disposer de plusieurs stratégies de comparaison. C'est le cas du tok pisin qui fait usage des types *locational*, *exceed* et *conjoined* (Nose 2010). Et les langues peuvent aussi combiner plusieurs stratégies dans la même clause. C'est le cas des langues comme le kriol (le créole de Guinée-Bissau³) qui combine les constructions *locational* et *particle* (*cf.* Intumbo, Inverno & Holm 2013).

- (19) *Djon i mas altu di ki Maria.*
Jean Cop M.PARA grand Prép PV Marie
'Jean est plus grande que Marie.' (kriol, Intumbo, Inverno & Holm 2013, adapté)

Mais les langues qui ont, par ailleurs, des morphèmes dédiés à l'expression de la comparaison, peuvent disposer d'une gamme assez variée de solutions syntaxiques⁴. À titre d'exemple, le français peut combiner structures syntaxiques et locutions lexicales pour exprimer la comparaison comme en témoignent les exemples sous (20) fournis par Pottier (1992, 77).

- (20) a. Jean est *plus* âgé *que* Marie.
b. *Quant à son âge*, Jean l'emporte sur Marie.
c. Jean a un âge élevé, si *je le compare* à celui de Marie.

Une analyse de cette diversité lexicale de l'expression de la comparaison nous amènera au-delà du cadre de la présente étude. Il suffit à cet égard de mentionner que ces solutions sont autant

³ Voir aussi Kihm dans ce volume.

⁴ Tous les locuteurs d'une langue ne combinent pas de la même manière les ressources permettant d'exprimer la comparaison. Le contexte d'échange et les stratégies langagières maîtrisées par les uns et les autres peuvent conditionner les usages. Nous renvoyons le lecteur aux travaux de Dixon qui propose une typologie à sept entrées (Dixon 2008) ; voir aussi Treis (2018a) pour une étude détaillée des typologies de Stassen (1985) et de Dixon (2012).

liées à des contraintes grammaticales qu'à des paramètres pragmatiques ou à des choix stylistiques.

3.3. L'expression de la comparaison en créole vincentien

Les données recueillies sur le créole vincentien proviennent des *datasets* ou séries des données que nous avons renseignées pour le projet de l'APiCS en 2013. Ces données proviennent d'un corpus plus élargi qui avait été constitué pour notre thèse doctorale sur le syntagme nominal soutenue en 2004 (SVG 2004). Ce corpus a été étoffé par des énoncés recueillis lors des recherches effectuées sur le terrain en décembre 2015⁵ (SVG 2015). À cette occasion, comme stimuli, nous avons présenté aux témoins un ensemble d'images les invitant à décrire et comparer des objets et des caractéristiques physiques pouvant être gradués. Il s'agissait d'une dizaine de paires d'images d'individus, d'objets et d'évènements que nous avons supposés familiers au public auquel ils ont été présentés. Les huit témoins étaient âgés de 13, 14 (x2), 17 (x2), 31, 35 et 52 ans.

La collecte d'énoncés exprimant la comparaison typique n'est pas sans difficulté. Lors des échanges avec les témoins autour des images stimuli, nous avons noté une forte tendance à n'exprimer que des comparaisons implicites. Ceci s'explique peut-être par le fait que comme les témoins examinaient les mêmes stimuli que l'enquêteur, ils s'appuyaient sur les connaissances partagées dans ce contexte. Pour ne pas biaiser les données, l'enquêteur se doit de ne pas proposer des énoncés types aux témoins. Il semblait essentiel de ne pas fournir d'exemples de réponses à l'informateur car cela pourrait compromettre l'étude. En effet, ceci pourrait avoir pour conséquence que les participants se contentent de reprendre la construction fournie par l'enquêteur dans un exemple ou un énoncé d'échantillon. Il en résulte que nous avons jugé utile de compléter le corpus avec des exemples fabriqués basés sur nos connaissances de locutrice native du créole vincentien. En plus des énoncés effectivement attestés, cette partie du corpus intuitivement construite nous semble nécessaire pour donner un échantillon suffisamment représentatif des pratiques langagières des locuteurs de ce créole en matière d'expression de la comparaison.

Les comparatives en créole vincentien étudiées ici sont construites sur le modèle : $A > B$, $A < B$ et $A = B$. Les symboles $>$, $<$, et $=$ conceptualisent les comparaisons de supériorité, d'infériorité et d'égalité respectivement (*cf.* Pottier 1992, 77) et impliquent dans chaque cas un concept ou prédicat gradable.

Comme il a été dit dans l'introduction de cette étude, le créole vincentien de SVG, tire une large proportion de son lexique des variétés d'anglais. Ces variétés ont été apportées par les Anglais

⁵ Cette mission a été en partie soutenue par l'opération de recherche LABEX EFL Axe 3, GD2, CNRS LLACAN – La syntaxe de la phrase complexe dans les langues créoles, menées par Stefano Manfredi (CNRS, SeDyL) et Nicolas Quint (CNRS, LLACAN), 2015-2020.

et les Écossais installés dans le territoire depuis le 17^{ème} siècle. Les comparatives figurent parmi les éléments structurels qui ont été transférés de l’anglais au créole vincentien. Prenons, à titre comparatif, l’énoncé (21a) du créole vincentien dit par un des témoins et dont l’équivalent anglais paraît en (15), répété ici en (21b).

(21) a. *I nyu eipoot mo big-a moo dan i ool wan.*
 Déf nouveau aéroport M.PARA PARA-M.PARA M.PARA PV déf ancien subs-N
 ‘Le nouvel aéroport est plus grand que l’ancien.’ (SVG 2015)

b. *The new airport is more remarkable than the old one.*
 ‘Le nouvel aéroport est plus remarquable que l’ancien.’

(22) *Hi mo siras moo dan da wan de.*
 3Sg M.PARA PARA M.PARA PV Dét Pro Déic
 ‘Il est plus sérieux que celui-là.’ (SVG 2015)

Comme nous pouvons le voir à travers les gloses interlinéaires dans l’exemple (21a), et de l’ordre des mots dans (21a) & (22), à l’exception des différences phonologiques et/ou orthographiques, ce sont l’absence de copule et l’accumulation ou la reprise des marqueurs de paramètre (*-a > er*) et (*mo, moo > more*) qui distinguent clairement le créole vincentien de l’anglais dit standard. Nous reviendrons ultérieurement sur le redoublement du marqueur de paramètre.

Au vu de ces remarques préliminaires, nous constatons que les structures comparatives sont relativement complexes du fait des nombreux processus syntaxiques et morphologiques qui participent à leur formation. Ces processus, d’abord présents en anglais, sont aussi observables en créole vincentien. Nous pouvons noter les processus suivants :

- **la supplétion**, un processus morphologique en lien avec la formation même des termes comparatifs de sorte que ceux-ci n’ont pas de rapport phonologique avec le lexème gradable qui subit la comparaison, rendant alors imprévisible le lexème comparatif. À titre d’exemple, en créole vincentien il n’y a pas de lien phonologique prévisible entre *god* ‘bon’ / ‘bien’ et le terme comparatif résultant *beta* ‘meilleur’ / ‘mieux’ ou encore entre *bad* ‘mauvais’ et *wos* ‘pire’. Ces formes sont donc transférées de l’anglais ;
- **l’insertion** du morphème de gradation *mo* ‘plus’ devant l’adjectif gradable *siras* ‘sérieux’ et repris sous la forme de *moo*⁶ devant le pivot *dan* ‘que’ pour marquer le degré de comparaison ;
- **l’affixation**, un processus morphologique par lequel le morphème qui marque le degré de comparaison est suffixé au lexème gradable qui est l’objet de la comparaison. C’est le cas de *big-a* ‘plus grand’. Dans plusieurs environnements, le créole vincentien tend à combiner

⁶ L’on observe la tendance systématique à allonger la voyelle si *mo* précède *dan* tandis que s’il précède le paramètre l’allongement n’est pas systématique.

l'insertion et l'affixation de telle sorte que *mo biga moo* est aussi attesté⁷. Les exemples (17) & (18) illustrent ce phénomène ;

- **l'ellipse**, la tendance à omettre le pivot de comparaison et l'entité qui sert de standard (ou d'étalon), pour des raisons sémantiques ou pragmatiques. Plus spécifiquement, cela signifie que pour le créole vincentien la construction comparative pourrait comporter uniquement les éléments essentiels identifiés comme obligatoires⁸ dans la typologie de Cuzzolin & Lehmann (2004, 1212).

Le tableau 1 récapitule la formation de l'adjectif comparatif en créole vincentien. Comme nous pouvons le voir, ce créole fait appel aux formes supplétives de la langue lexificatrice illustrée par *wos* < (angl. *worse*) 'pire'. Il recourt également aux formes fléchies faisant usage de la suffixation en *-a* pour les adjectifs monosyllabiques à la manière des adjectifs en langue anglaise. Enfin, la comparaison prend une forme analytique grâce à la présence de l'adverbial *mo*, mais à la différence de l'anglais, *mo* peut modifier les adjectifs aussi bien monosyllabiques que polysyllabiques. La tendance à accumuler les types morphologiques (fléchi et analytique) n'est pas spécifique au créole vincentien. Pour l'anglais appalachien, Montgomery (2008, 451) observe le même phénomène qu'il appelle la comparaison double et Murray & Lee Simon (2008, 406) parlent de construction pléonastique dans leur description de l'anglais américain familier qui l'emploie à des fins pragmatiques pour renforcer la comparaison.

Tableau 1 : La formation de l'adjectif comparatif en créole vincentien

Adjectif	Comparatif	Type morphologique
bad	wos	supplétif
	mo bad	analytique
	mo bada	fléchi, analytique
	wosa	supplétif, fléchi
	mo wosa	supplétif, fléchi, analytique
	wosara	supplétif, fléchi doublement
taal	taala	fléchi
	mo taal	fléchi, analytique
siras	mo siras	analytique

La suite de l'étude illustrera plus amplement les procédés et expressions de la comparaison.

⁷ Cette double comparaison est attestée dans de nombreuses variétés d'anglais. Sur 76 variétés comportant des créoles, des dialectes d'anglais L1 parlés au Royaume Uni et en Australie et des variétés indigénisées le projet eWAVE en fait état de 56 qui y ont recours soit très souvent ou obligatoirement (13), soit sporadiquement (33) ou rarement (11) (Kortmann & Lunkenheimer 2013).

⁸ Il s'agit du comparé et du prédicat représentant le paramètre de comparaison. Les éléments barrés ne sont pas présents dans toutes les langues : *John is smart-er than—Sam.*
 John Préd PARA-M.PARA PV—standard
 'John est plus futé que Sam.' (adapté, Cuzzolin & Lehmann 2004, 1212)

3.3.1. Comparaison d'inégalité (supériorité)

Si nous gardons à l'esprit la typologie proposée par Stassen (2013) que nous avons rappelée en 3.2., nous constatons d'emblée que pour former la comparaison le créole vincentien n'a pas recours uniquement aux constructions comparatives à particules. Dans notre corpus, nous trouvons des exemples qui ne sont pas nécessairement des constructions parallèles aux constructions comparatives prototypiques. L'exemple (23) où l'on ne trouve ni pivot ni standard en est une bonne illustration.

- (23) *I bin fat nau i kuhm fata.*
 3Sg Cop-Ps PARA maintenant 3Sg venir PARA-M.PARA
 'Elle était grosse, maintenant elle est devenue plus grosse.' (SVG 2015)

Comme nous l'avons signalé en 3.2., bon nombre de comparaisons apparaissent sans pivot et sans standard. Cuzzolin & Lehmann (2004, 1213) parlent de comparaison absolue dans ce cas précis tout en postulant qu'un énoncé tel que *John is smarter than Sam* 'John est plus intelligent que Sam' – exemple qui exhibe tous les éléments de la construction comparative qu'ils prônent – sont rares dans les langues du monde.

Dans l'exemple (23), le standard peut être interprété de façon logique ou présupposé par implicature conversationnelle. Dans la théorie pragmatique gricienne (Grice 1975), l'implicature conversationnelle se rapporte aux aspects liés au contexte de l'échange. L'énoncé (23) a été émis par l'informateur pour comparer deux états différents d'un même individu sur la base de deux photographies qui lui ont été présentées. Étant donné que l'informateur avait déjà indiqué que l'individu dans une première photographie était *fat* 'gros', il signale que le standard est en effet ce même comparé mais tel qu'il était à l'état précédemment décrit.

Dans les exemples (24) & (25), c'est grâce au prédicat *geh* 'devenir' que l'on peut supposer que l'informateur a en tête les mêmes entités *it* et *de* comparées comme étalons.

- (24) *Nau it geh smaala.*
 maintenant 3Sg devenir PARA-M.PARA
 'Maintenant c'est devenu plus petit.' (SVG 2015)

- (25) *De geh griina.*
 3Pl devenir PARA-M.PARA
 'Elles [les herbes] sont devenues plus vertes.' (SVG 2015)

Dans les énoncés (26) & (27), grâce à la présence de la forme passée du prédicat, l'on imagine que le standard qui n'est pas explicitement évoqué est en définitive ce même comparé dans un état antérieur. L'énoncé (28) illustre une construction comparative dans un environnement

interrogatif. Cet énoncé démontre que la structure canonique de la comparaison ne subit aucune modification.

- (26) *Ih⁹ bin darka.*
 3Sg Cop-Ps PARA-M.PARA
 ‘C’était plus foncé.’ (SVG 2015)
- (27) *Ih bin mo smala, nau ih waida.*
 3Sg Cop-Ps M.PARA PARA-M.PARA, maintenant 3Sg PARA-M.PARA
 ‘Elle (piste d’atterrissage) était plus petite, maintenant elle est plus large.’ (SVG 2015)
- (28) *Hu duhz sing moo beta?*
 qui Hab chanter M.PARA PARA-M.PARA
 ‘Qui chante mieux ?’ (SVG 2015)

Quand le pivot et le standard sont exprimés, ils sont toujours postposés au paramètre si celui-ci est un adjectif comme dans l’énoncé (29) ou postposés au nominal que le marqueur de paramètre modifie dans le SV comme en (30). L’exemple (31) indique par ailleurs que le pivot peut immédiatement suivre le marqueur de paramètre.

- (29) *Dis haus biga dan dis.*
 Dém maison PARA-M. PARA PV Pro-Dém
 ‘Cette maison est plus grande que celle-ci.’ (SVG 2015)
- (30) *Leiba duhz du moo ting in i kuhnchi dan NDP.*
 parti-travailliste Hab faire M.PARA chose dans Déf pays PV NDP
 ‘Le parti travailliste fait plus pour le pays que le parti NDP.’ (SVG 2015)
- (31) *De sel ekspensiv moo dan di botikz dem.*
 3Pl vendre cher M.PARA PV déf boutique+Pl Pl
 ‘Ils vendent plus cher que les boutiques.’
 ou ‘Ils vendent cher, plus que les boutiques.’ (SVG 2015)

Dans l’exemple (31), et contrairement à ce nous avons observé en (21) pour les paramètres qui ne sont pas monosyllabiques, la comparaison est rendue fonctionnelle sans qu’il y ait une première occurrence du marqueur de paramètre *mo* devant le paramètre *ekspensiv* ‘cher’ même.

⁹ L’informateur réalise un coup de glotte ici. C’est pourquoi ce morphème qui renvoie à la troisième personne du singulier, transcrit ailleurs comme *i*, est écrit *ih* ici ainsi qu’en (27), la lettre *h* représentant un coup de glotte comme dans *kuhm* dans l’exemple (23) et *geh* dans les exemples (24) & (25).

L'absence du marqueur de paramètre devant l'adjectif gradable suppose que le locuteur se contente de marquer le degré uniquement après. Cette analyse rejoint celle de Cuzzolin & Lehmann (2004) qui postulent que l'occurrence du marqueur de paramètre après le paramètre de comparaison cherche à renforcer la comparaison. En effet, Cuzzolin & Lehmann (2004, 1217) remarquent que la tendance à accumuler les formes synthétique et analytique est répandue dans les langues indo-européennes.

Pour résumer, le créole vincentien offre une large panoplie de formes du paramètre de comparaison allant de la simple suffixation du paramètre à l'accumulation de trois marquages de paramètres de comparaison où le marqueur de paramètre entoure ce même adjectif portant la suffixation. L'ensemble des formes est illustré en (32).

- (32) a. *I taal-a dan shi.*
 3Sg PARA-M.PARA PV 3Sg
 b. *I mo taal-a dan shi.*
 3Sg M.PARA PARA-M.PARA PV 3Sg
 c. *I taal-a moo dan shi.*
 3Sg PARA-M.PARA PARA PV 3Sg
 d. *I mo taal-a moo dan shi.*
 3Sg M.PARA PARA-M.PARA PARA PV 3Sg
 'Il est plus grande qu'elle.' (in Prescod 2013, adapté)

3.3.2. Comparaison d'inégalité (infériorité)

Nous ne trouvons aucune attestation de comparaison d'inégalité infériorité dans notre corpus. Notre instinct de locutrice native nous dit que l'énoncé (33) que nous avons construit exemplifie suffisamment ce type de comparaison.

- (33) *I les kantankaruhs dan i popa.*
 3Sg M.PARA PARA PV 3Poss père
 'Il est moins irascible que son père.'

Toutefois, les locuteurs vincentiens ont tendance à éviter ce genre de structure au profit de la comparaison similitive qui fait appel à l'adverbial *laik* 'comme' et qui exhibe la négation phrastique (34).

- (34) *I na kantankaruhs laik i popa.*
 3Sg Nég PARA comme 3Poss père
 'Il n'est pas aussi irascible que son père.'

La rareté de ce procédé en créole vincentien est en adéquation avec le postulat de Cuzzolin & Lehmann (2004, 1213) selon lequel du point de vue cognitif, il est plus pertinent d'exprimer la comparaison via le degré supérieur que par le biais du degré inférieur. L'expression au moyen d'un marqueur supérieur permettrait à l'interlocuteur d'optimiser le traitement de l'information, et la catégorisation qui y est sous-entendue. D'après ces auteurs les locuteurs ont tendance à décrire des entités plus grandes ou petites¹⁰ que celles qui sont moins grandes ou petites. Ceci pourrait expliquer pourquoi la comparaison d'inégalité inférieure est le plus souvent exprimée lexicalement alors que les langues ont majoritairement recours à des procédés morphologiques pour exprimer la comparaison d'inégalité supérieure au moyen d'un affixe signifiant 'plus'.

3.3.3. Comparaison d'égalité

Les constructions comparatives d'égalité attribuent une propriété, statut ou degré identique à deux entités au moyen d'un paramètre gradable. Haspelmath *et al.* (2017) proposent une typologie comprenant six types de constructions de comparaison d'égalité qu'ils qualifient d'équatives. Dans ce qui suit, nous rappelons les structures répertoriées par ces auteurs et les pseudo-phrases anglaises qui les exemplifient. Le type I est considéré comme le type le plus répandu. Nous appliquons aux exemples fournis par les auteurs la terminologie retenue dès le début de cette étude.

I. construction avec le pivot de l'équation mais sans marqueur de paramètre :

Kim is tall [like Pat].

Kim Cop PARA [M.PARA Pat]

'Kim est grande comme Pat.'

= 'Kim est aussi grande que Pat.'

II. construction avec le pivot de l'équation et le marqueur de paramètre (*equally*) :

Kim is [equally tall] as Pat.

Kim Cop [M.PARA PARA] PV Pat

'Kim est aussi grande que Pat.'

III. construction avec le marqueur de paramètre et dans laquelle comparé et standard sont conjoints :

[Kim and Pat] are [equally tall].

[Kim et Pat] Cop [M.PARA grand]

'Kim et Pat sont grandes de la même façon.'

= 'Kim et Pat sont aussi grandes l'une que l'autre.'

¹⁰ La comparaison n'est pas le seul domaine où l'on observe la préférence pour des termes marqués au degré positif. En effet, dans l'emploi des termes antonymiques correspondant à des mesures (tels que *grand / petit, long / court, haut / bas, épais / mince, étroit / large*) les locuteurs du français ont tendance à neutraliser le couple d'antonyme au profit de termes marqués positivement (*quelle est la grandeur / longueur / hauteur / épaisseur / largeur de...* et non *quelle est la petitesse / *courtesse / bassesse / minceur / étroitesse de*). Ainsi l'on trouve plus typiquement *Cette maison fait 6 mètres de haut* mais non, *Cette maison fait 6 mètres de bas*.

IV. construction dans laquelle le paramètre est un constituant oblique exprimé à l'aide de la préposition *in* et le nominal signifiant 'hauteur'. Le comparé et le standard sont, respectivement, sujet et objet d'un verbe renvoyant à la notion d'atteindre ou d'égaliser.

Kim [reaches / equals Pat] in height.

Kim atteindre-3sg/égaler-3sg Pat] PARA

'Kim atteint la taille de Pat.'

= 'Kim mesure la même taille que Pat.'

V. construction dans laquelle le comparé et le standard, unifiés, sont les sujets du prédicat qui renvoie par ailleurs à la notion d'atteindre/d'égaliser à la forme réciproque. Ici aussi, le paramètre est un constituant oblique articulé par une préposition et un paramètre nominalisé.

[Kim and Pat] are equal (to each other) in height.

[Kim et Pat Cop PARA (Prép l'un l'autre) PARA

'Kim et Pat sont égales entre elles en taille.'

= 'Kim et Pat sont de taille égale.'

VI. construction avec un paramètre prédicatif (*est grand*) et dans laquelle le comparé est nettement séparé ou dissocié du standard. De plus, le standard est l'argument d'un verbe secondaire qui exprime la notion d'atteindre ou d'égaliser :

Kim is tall [reaching/equaling Pat].

Kim Cop PARA [atteindre/égaler Pat]

'Kim est grande de sorte à égaliser la taille de Pat.'

= 'Kim rattrape Pat en taille.'

Nous proposons les énoncés (35-37) pour illustrer le créole vincentien. Au vu de ces exemples et étant donné la classification de Haspelmath *et al.* (2017), nous proposons que les constructions comparatives de l'égalité en créole vincentien illustrent les types I (35) ; II (36) et III (37).

(35) *Yo nooz flat laik weifa.*
2Poss nez PARA M.PARA gaufrette
'Ton nez est aussi plat qu'une gaufrette.' (SVG 2004)

(36) *Nau shi slim an lokin god az yuzhal az shi waz bifoo.*
maintenant 3Sg mince et être beau M.PARA habituel PV 3Sg Cop avant
'Maintenant elle est aussi mince et belle qu'elle était avant.' (SVG 2015)

(37) *De big di seim.*
3Pl PARA Déf même
'Ils sont aussi grands l'un que l'autre.' ou 'Ils sont de la même taille.' (SVG 2015)

Dans cet énoncé (37), *seim* ‘même’ fonctionne comme un nominal. L’on peut postuler qu’il y a eu élision d’un complément plus complexe qui pourrait être interprété comme ‘au même point’. La construction peut être contrastée avec la structure (38) de la langue lexificatrice où le nominal *height* ‘hauteur’ est dérivé du paramètre *high* ‘haut’ en rapport avec la taille d’un individu. L’égalité, entre l’entité comparée et le standard qui sont combinés sous la forme de la troisième personne du pluriel ‘ils’, est exprimée au moyen de *same*. C’est ce mot *same* qui fonctionne comme marqueur de paramètre.

- (38) *They are the same height / size.*
 3Pl Cop Déf même hauteur / taille
 ‘Ils sont de la même hauteur / taille.’

Dixon (2008, 805) remarque que dans ce type de structure, on repère un phénomène de nominalisation du paramètre de comparaison de telle sorte que (39a) pourrait alterner avec (39b) ou (39c). Les exemples ont été proposés par Dixon (2008, 805).

- (39) a. *The spear is as long as the sword.*
 Déf lance Cop M.PARA PARA PV Déf épée
 ‘La lance est aussi longue que l’épée.’
 b. *The spear’s length is the same as the sword’s (length).*
 Déf lance-Poss longueur Cop Déf même PV Déf épée-Poss (longueur)
 ‘La longueur de la lance est la même que celle de l’épée.’
 c. *The spear is the same as the sword in length.*
 Déf lance Cop Déf même PV Déf épée PARA
 ‘La lance est comme l’épée en longueur.’
 = ‘La lance est de la même longueur que l’épée.’

Dans notre corpus, en matière de comparaison d’égalité, nous trouvons uniquement des énoncés avec *di seim* mais comme nous avons déjà signalé dans (35), *laik* peut aussi servir de marqueur de paramètre dans l’expression de comparaison d’égalité. Au début de la partie 3.3. nous avons souligné la difficulté d’obtenir des énoncés authentiques illustrant toute la panoplie des constructions comparatives. Alors que les exemples (40) & (41) sont affectés d’élision, les énoncés (40’) & (41’), proposés par d’autres témoins participant à l’étude, peuvent être considérés comme les formes pleines.

- (40) *Shi stil di seim.*
 3Sg toujours Déf même
 ‘Elle est toujours la même.’ (SVG 2015)

(40') *Shi stil di seim az shi waz.*
 3Sg toujours Déf même PV 3Sg Cop-PS
 'Elle est toujours la même qu'elle était.' (SVG 2015)

(41) *I smail stei di seim.*
 Déf sourire rester Déf même
 'Le sourire est resté le même.' (SVG 2015)

(41') *I smail stei di seim az bifoo.*
 Déf sourire rester Déf même PV avant
 'Le sourire est resté le même qu'avant.' (SVG 2015)

Sur la base des spécificités morphosyntaxiques observées dans les familles de langues, certains auteurs font la distinction entre la comparaison équative et la comparaison similative tout en reconnaissant le lien sémantique et parfois structurel entre les deux types d'expression. (voir à ce sujet Fuchs 2014 ; Haspelmath & Buchholz 1998 ; Haspelmath *et al.* 2017 ; Henkelmann 2006 ; Treis 2018a, parmi d'autres). En français, les constructions de comparaison équative et similative, conceptualisées respectivement par 'aussi ... que' et 'comme', sont formellement distinctes. La plupart des études s'accordent pour dire que la comparaison similative est rattachée aux verbes, à la manière ou à la qualité de l'action qu'ils expriment. Pour Haspelmath & Buchholz (1998, 278) d'un point de vue translinguistique, les langues ont tendance à marquer la comparaison d'égalité (équative et similative) par un morphème qui signifie quelque chose comme *as* ou *like* 'comme', à la manière des exemples (42) & (43) que ces auteurs proposent comme les meilleures illustrations respectivement des comparaisons équative et similative :

(42) *Robert is as tall as Maria.*
 'Robert est aussi grand que Maria.'

(43) *He sings like a nightingale.*
 'Il chante comme un rossignol.'

Sur le plan interprétatif, les comparatives équatives expriment une égalité de degré tandis que les comparatives similatives expriment une égalité de manière (Haspelmath & Buchholz 1998, 278). Ainsi, le *he* dont il est question en (43) chante à la manière du rossignol. Dans la construction équative, les deux arguments ont le même paramètre (l'adjectif *tall* 'grand') tandis que dans la construction similative, le paramètre de comparaison, c'est-à-dire la manière de chanter, n'est pas explicite.

En créole vincentien, *di seim*, *laik* et *az* peuvent participer à l'expression de la comparaison d'égalité mais les constructions avec *di seim* et *laik* sont nettement plus fréquentes que celles avec *az* qui tendent à paraître en contexte mésolectal. Les constructions comparatives similatives

peuvent subir la même variabilité en créole vincentien. Les exemples (44a) & (44b) sont proposés pour illustrer la similarité entre équative (44a) et similative (44b). Alors que (44b) exprime une comparaison de manière (comment l'individu en question marche), (44a) exhibe un prédicat gradable 'être menteur'. En (45), le locuteur ne qualifie pas de façon explicite la manière dont la comparée s'habille, se contentant d'inférer que les rastas ont un mode vestimentaire suffisamment reconnaissable pour que l'on puisse se faire une idée du point de similarité souhaité. Cette construction exprime donc une comparaison similative.

(44) a. *Hi an i buhdi lai di seim.*
 3Sg et 3Poss frère menteur Déf même
 'Il est tout aussi menteur que son frère.'

b. *Hi an i buhdi waak di seim.*
 3Sg et 3Poss frère marcher Déf même
 'Lui et son frère marchent de la même manière.'

(45) *Wen shi bin yuhng shi yuz tu dres moo laik rasta piipl.*
 Quand 3Sg Cop-PS jeune 3Sg Hab-PS s'habiller plus M.PARA rasta gens
 'Quand elle était jeune elle s'habillait comme les rastas.' (SVG 2015)

L'on suppose que *laik* pourrait figurer dans cet énoncé sans le marqueur de paramètre *moo* 'plus' tandis que dans ce type de construction *moo* ne pourra pas figurer seul car la présence du verbe *dres* 's'habiller' exige non un adverbe marqueur de degré mais un adverbe de manière. *Laik* remplit cette fonction.

Ces constructions ne sont pas formellement éloignées des constructions comme celle en (46) qui exprime une comparaison équative générique. Il est intéressant de noter que ces deux types de constructions comparatives (équatives générique et similative) sont associées dans l'étude de Haspelmath & Buchholz (1998, 278). Pour ces auteurs, elles ont une similarité sémantique et formelle mais les équatives génériques expriment l'égalité ou l'identité alors que les similatives expriment la similarité. Les études qui les distinguent sur le plan sémantique insistent sur le fait que la construction générique a une lecture de comparaison absolue. Rett (2013, 1126) observe que, sur le plan morphologique, les comparaisons équatives génériques sont proches des constructions comparatives similatives dans les langues du monde. En effet, la différence n'est pas d'ordre grammatical, elle est interprétative. Ces comparaisons équatives génériques ne sont interprétables comme telles que dans la mesure où elles concernent des expressions figées comme dans l'exemple du créole vincentien en (46) qui se prête à une lecture de comparative équative générique, mais voir aussi *white as snow* 'blanc comme neige' dans Haspelmath & Buchholz (1998, 309).

- (46) *Dem pak tugyeda laik saadiin.*
 3Pl serrer ensemble PV sardine
 ‘Ils sont serrés comme des sardines.’

Dans l’ultime section, nous reviendrons sur ces deux types de construction avant de dégager quelques leçons générales.

4. Quelques observations supplémentaires et remarques conclusives

Le créole vincentien ne fait pas de différenciation morphosyntaxique majeure entre les constructions comparatives d’égalité et similative. En définitive, elles font usage des mêmes marqueurs *laik* et *di seim*. Dans la langue lexicatrice, ces deux types de constructions semblent être plus facilement repérables : seul *like* sert à exprimer une comparaison similative, *as ... as* et *as* étant réservés respectivement à l’expression de comparaison d’égalité spécifique et d’égalité générique. Toutefois, en créole vincentien certaines occurrences de *laik* peuvent poser un problème. Dans des énoncés tels que (47) & (48), il n’est pas aisé de déterminer si l’interprétation équative générique ou l’interprétation similative s’applique, ou bien aucune des deux. À la différence de l’exemple (46) qui présente une comparaison absolue, (47) & (48) présentent des comparaisons au sens figuré (figure de style à la manière des *simile* en anglais) à la différence des comparaisons littérales. On note avec intérêt la présence du marqueur de paramètre issu de l’anglais et qui est combiné avec le pivot. Ces aspects situent cet énoncé dans un contexte mésolectal. La durée de l’évènement en question est comparable à un évènement qui n’est pas connu comme ayant duré longtemps, à savoir *Mis Janey fiya*. Cette expression n’est utilisée que dans ce contexte précis. En (48), ‘la mesure’ d’aimer est comparable au rapport le cochon en tant qu’espèce est supposé avoir avec la boue. Cette expression est, elle aussi, spécifique au contexte culturel vincentien.

- (47) *It ein laas az lang as Mis Janey fiya.*
 3Sg Négl durer M.PARA PARA PV Melle Janey feu
 ‘Il n’a pas fait long feu.’ (SVG 204)
 = Litt : ‘Il n’a pas duré aussi longtemps que le feu de Mademoiselle Janey.’

- (48) *A lov yo laik hag lov muhd.*
 1Sg aimer 2Sg/Pl PV cochon aimer boue
 ‘Je vous aime comme les cochons aiment la boue.’

L’on peut aussi faire état d’une autre construction comparative non usuelle que nous illustrons en (49).

- (49) *Hi mo leiba moo dan hi.*
 3Sg M.PARA PARA M.PARA PV 3Sg
 ‘Il_i est plus travailliste que lui_{ii}. (SVG 2004)

Dans cet énoncé, le paramètre de comparaison *leiba* > *labour* (ang.) ‘parti travailliste’ peut être analysé comme un nominal ou un substantif attribut que l’on peut interpréter comme ‘membre du parti travailliste’. Si cette analyse est retenue, la fonction syntaxique de *leiba* est comparable à celle de *Français* dans *C’est un Français*. Le statut nominal de ce terme est d’autant moins contestable qu’il nécessite une lettre majuscule en français, contrairement à l’emploi adjectival dans *c’est un film français* qui s’écrit avec une lettre minuscule.

Ce type de comparaison est distinct de la comparaison littérale comme le démontre Glass (2013) pour l’anglais. Il s’agit de constructions comparatives qui mettent en position de paramètre un morphème qui, a priori, n’est pas gradable tel que dans *Justin is more American than French* ‘Justin est plus américain qu’il n’est français’. D’après Glass, il s’agit d’une comparaison métalinguistique, un phénomène pragmatique qui est rendu possible si on admet que le lexique n’est pas rigide et stable mais flexible et dynamique, permettant ainsi aux sujets parlant de construire du sens en contexte. Pour Glass (2013, 47), la comparaison métalinguistique est avant tout socialement et dynamiquement négociée. Dans l’exemple (49) du créole vincentien, il nous semble opportun d’appliquer cette analyse du fait que le morphème attributif *leiba* ‘du parti travailliste’ est entouré des marqueurs de paramètre *mo* et *moo*. La comparaison est possible puisque l’entité comparée et le standard ont en commun d’adhérer à l’idéologie du parti travailliste mais le comparé le fait à un degré supérieur. D’un point de vue sémantique, *Il est plus travailliste que lui* implique que le standard est forcément travailliste tout comme le comparé tandis que dans une comparaison littérale *il est plus grand que son frère* ne garantit nullement que le standard est grand, ni le comparé d’ailleurs. Nous rangeons l’énoncé (50) sous la même enseigne que l’énoncé (49) car là aussi, le comparé et le standard ont en commun d’appartenir au genre masculin exprimé dans *man*.

- (50) *Hi mo man moo dan yu.*
 3Sg M.PARA PARA M.PARA PV 3Sg/Pl
 = Litt : ‘Il est plus homme que vous.’

Ce type de construction n’est pas spécifique au créole vincentien. Dixon (2008, 791) souligne qu’en portugais du Brésil, turc, finnois ou encore en italien, le paramètre de comparaison peut être un nom alors que ce type de construction n’est pas admis en anglais.

La description des constructions comparatives dressée dans cette étude nous a permis de mieux appréhender l’expression de la comparaison en créole vincentien. Bien qu’il ait hérité des procédés morphologiques de l’anglais pour former les marqueurs de comparaison, les combinaisons morphosyntaxiques laissent apercevoir la possibilité d’accumuler deux ou parfois trois marqueurs de paramètre. Nous avons également vu qu’en créole vincentien comme dans d’autres créoles à base anglaise, et à la différence de l’anglais, le paramètre prédicatif n’est pas nécessairement articulé avec la copule. Cet état de fait appelle à réexaminer le statut de l’adjectif prédicatif en créole vincentien. L’étude montre enfin que les constructions d’inégalité inférieure

et d'égalité observées en anglais ne sont pas systématiquement observées en créole vincentien du moins dans les énoncés recueillis. Quant à l'expression de la comparaison d'inégalité supérieure et la comparaison d'égalité équative et similitive, les stratégies grammaticales illustrées démontrent que ce créole offre une grande variabilité sur le plan morphosyntaxique.

Liste des abréviations

1	première personne
2	deuxième personne
3	troisième personne
Comp	complément
Compl	complémenteur
Cop	copule
Déf	article défini
Dém	démonstratif
Dét	déterminant
Déic	déictique
Hab	habituel
Indéf	article indéfini
Litt	sens littéral
M.PARA	marqueur de paramètre
Nég	négation
P	phrase
PARA	paramètre
Part	particule
Pl	pluriel
Poss	possessif
Prép	préposition
Préd	prédicat
Pro-Dém	pronom démonstratif
Ps	passé
PV	pivot
Sg	singulier
SN	syntagme nominal
Subs-N	substitut nominal
SV	syntagme verbal
SVO	sujet verbe objet

Références

- Arends, Jacques, Muysken, Pieter & Smith, Norval (éds) (1994) *Pidgins and Creoles. An Introduction*, CLL 15, Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- Bakker, Peter & Parkvall, Mikael (2005) « Reduplication in Pidgins and Creoles », in Hurch, Bernhard (éd.) *Studies on Reduplication*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 511-531.
- Cuzzolin, Pierluigi & Lehmann, Christian (2004) « Comparison and gradation », in Booij, Gerd *et al.* (éds) *Morphologie. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung 2*, Mouton de Gruyter : Berlin, p. 1212-1220.
- Dixon R. M. W. (2008) « Comparative constructions: A cross-linguistic typology », *Studies in Language*, 32(4), p. 787-817.
- Dixon, R.M.W. (2012) *Basic Linguistic Theory*, Volume 3, *Further Grammatical Topics*. Oxford : Oxford University Press.
- Finney, Malcolm Awadajin (2013) « Krio structure dataset », in Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne], consulté le 29 août 2019, URL : <http://apics-online.info/contributions/15>.
- Fuchs, Catherine (2014) *La comparaison et son expression en français*, Paris : Ophrys.
- Geoff P. Smith & Siegel, Jeff (2013) « Tok Pisin structure dataset », in Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*. Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne], consulté le 30 août 2019, URL : <http://apics-online.info/contributions/22>.
- Glass, Lelia (2013) « Degree-modified nongradable adjectives and metalinguistic comparison as pragmatically negotiated scales », *Proceedings of the ESSLLI Student Session*, p. 40-51.
- Grice, Paul (1975) « Logic and conversation », in Cole, Peter & Morgan, Jerry (éds) *Syntax and Semantics, 3: Speech Acts*, New York : Academic Press, p. 41-58, Réédité (1989) dans Grice Paul (ed.) *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA : Harvard University Press, p. 22-40.
- Haspelmath *et al.*, Haspelmath, Martin and the Leipzig Equative Constructions Team (2017) « Equative constructions in world-wide perspective », in Treis, Yvonne & Vanhove, Martine (éds) *Similitive and Equative Constructions: A Cross-linguistic Perspective*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins, p. 9-32.
- Haspelmath, Martin & Buchholz, Oda (1998) « Equative and similitive constructions in the languages of Europe », in Van der Auwera, Johan (éd.) *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 277-334.
- Henkelmann, Peter (2006) « Constructions of equative comparison », *STUF-Sprachtypologie und Universalienforschung*, 59(4), p. 370-398.
- Holm, John (1988) & (1989) *Pidgins and Creoles*, Volumes 1 & 2, Cambridge : Cambridge University Press.

- Intumbo, Incanha & Inverno, Liliana & Holm, John (2013) « Guinea-Bissau Kriyol structure dataset », in Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (eds) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne], consulté le 30 août 2019, URL : <http://apics-online.info/contributions/33>.
- Kortmann, Bernd & Lunkenheimer, Kerstin & Ehret, Katharina (éds) (2020) *The Electronic World Atlas of Varieties of English, eWAVE 3.0*, Zenodo, [En ligne], consulté le 30 août 2019, URL : <https://ewave-atlas.org/>.
- Kortmann, Bernd & Lunkenheimer, Kerstin (éds) (2013) *The Electronic World Atlas of Varieties of English*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne], consulté le 30 août 2019, URL : <http://ewave-atlas.org>.
- McWhorter, John (2001) « The world's simplest grammars are creole grammars », *Linguistic Typology* 5(2/3), p. 125-166, With peer commentaries, p. 167–387.
- Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds) (2013) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology.
- Montgomery, Michael B. (2008). « Appalachian English: morphology and syntax », in Schneider, Edgar W. (éd.) *Varieties of English, Volume 2, The Americas and the Caribbean*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, p. 428-467.
- Murray, Thomas E & Lee Simon, Beth (2008) « Colloquial American English: grammatical features », in Schneider, Edgar W. (éd.) *Varieties of English, Volume 2, The Americas and the Caribbean*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, p. 401-428.
- Nose, Masahiko (2010) « A Contrastive study of comparative constructions in English, Japanese and Tok Pisin: Using corpora in cross-linguistic contrast », in Xiao, Richard (éd.) *Using Corpora in Contrastive and Translation Studies*, Newcastle-upon-Tyne : Cambridge Scholars Publishing, p. 457-470.
- Parkvall, Mikael (2003) « Reduplication in Atlantic Creoles », in Kouwenberg, Silvia (éd.) *Twice as Meaningful. Reduplication in Pidgins, Creoles and Other Contact Languages*, Westminster Creolistic Series 8, London : Battlebridge Publications, p. 19-36.
- Pottier, Bernard (1992) [2011] *Sémantique générale*, Paris : PUF.
- Prescod, Paula (2013) « Vincentian creole dataset », in Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (eds) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne], consulté le 30 août 2019, URL : <http://apics-online.info/contributions/7>.
- Rett, Jessica (2013) « Similitives and the argument structure of verbs », *Natural Language & Linguistic Theory*, 31(4), p. 1101-1137.
- Roberts, Sarah J. (2013) « Pidgin Hawaiian structure dataset », in Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online* Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne], consulté le 30 août 2019, URL : <http://apics-online.info/contributions/71>.

- Sapir, Edward (1944) « Grading: A study in semantics », *Philosophy of Science*, 11(2), p. 93-116.
- Schneider, Edgar W. (2008) *Varieties of English, Volume 2. The Americas and the Caribbean*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Stassen, Leon (1985) *Comparison and Universal Grammar*, Oxford : Basil Blackwell.
- Stassen, Leon (2013) « Comparative constructions », in Dryer, Matthew S. & Haspelmath, Martin (éds) *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, [En ligne] consulté le 30 août 2019, URL : <http://wals.info/chapter/121>.
- Treis, Yvonne (2018a) « Comparative Constructions: An Introduction », in Treis, Yvonne & Wojtylak, Kararzyna I. (éds) *On the expression of comparison: Contributions to the typology of comparative constructions from lesser-known languages*, *Linguistic Discovery* [En ligne] 16(1), p. i-xxvi, consulté le 30 août 2019, DOI : [10.1349/PS1.1537-0852.A.493](https://doi.org/10.1349/PS1.1537-0852.A.493).
- Treis, Yvonne (2018b) « Comparison in Kambaata: superiority, equality and similarity », in Treis, Yvonne & Wojtylak, Kararzyna I. (éds) *On the expression of comparison: Contributions to the typology of comparative constructions from lesser-known languages* *Linguistic Discovery* [En ligne], 16(1), p. 64-99, consulté le 31 août 2019, DOI : [10.1349/PS1.1537-0852.A.486](https://doi.org/10.1349/PS1.1537-0852.A.486).
- Velupillai, Viveka (2015) *Pidgins, Creoles and Mixed Languages. An Introduction*, CLL 48, Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- Verhaar, John W.M. (1995) « Toward a reference grammar of Tok Pisin: An experiment in corpus linguistics », *Oceanic Linguistics Special Publications* 26, Honolulu : University of Hawaii Press.

Pour citer cet article

Référence électronique

Paula Prescod « Étude des constructions comparatives en créole vincentien », *Études Créoles* – Vol. XXXVII n°1 & 2 – 2019, *Études des constructions comparatives*, numéro thématique coordonné par Paula Prescod & Béatrice Jeannot-Fourcaud [En ligne], consulté le ..., URL : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/prescod2.pdf